

Monsieur Le Préfet,

J'ai été pendant toute mon activité professionnelle fonctionnaire d'état, j'ai investi toute ma vie dans la construction d'un pavillon à St Quentin s/Nohain espérant passer une retraite tranquille, or, ce projet éolien à moins de 700m des habitations anéanti mon patrimoine immobilier et ma tranquillité.

La commune s'est déjà beaucoup investi avec l'accueil de la déchetterie intercommunale qui occasionne des va et vient de véhicule avec des remorques qui laissent échapper régulièrement des matériaux sur leur parcours, nous avons aussi les 14 pylônes de la ligne 2x400 KV à 300m du village.

Je suis actuellement en traitement pour un cancer comme beaucoup de mes concitoyens de la commune (est-ce la proximité de la ligne très haute tension ?) et je ne pense pas que les nuisances physiques et psychologiques (infrasons de jour comme de nuit) d'un parc éolien, soient les bienvenues dans ce contexte.

Nous avons un réseau de téléphonie mobile faible, les antennes relais sont situées sur le château d'eau de St Andelain, avec les éoliennes, nous passerons en zone blanche déjà que nous avons très peu de débit sur internet et pour la télévision ce sera la même chose, le relais se situe à Neuvy les deux clochers à travers ce projet. La commune sera très isolée de tout multimédia.

Je ne suis pas contre les énergies renouvelables bien au contraire quand celles-ci sont pertinentes et rentables, or St Quentin n'est pas dans un endroit venté (pour preuve le passage des oiseaux migrateurs) de ce fait, ces éoliennes doivent avoir une hauteur de 180m pour espérer avoir un peu de vent quelques jours dans l'année, des panneaux solaires seraient à mon avis plus appropriés et plus rentables en causant moins de gêne y compris pour les avions de la base aérienne d'Avord qui viennent tourner au dessus lors de leurs entraînements.

D'un point de vue écologique c'est un scandale de défigurer le paysage des vignobles de Pouilly, St Andelain et Sancerre très prisés par les touristes (Sancerre demande son classement au patrimoine mondial de l'UNESCO).

Que vont devenir par la suite les sept énormes blocs de béton socle des éoliennes au milieu des terres agricoles, les mâts et l'huile qu'elles contiennent.

L'énergie produite par ces machines n'est pas utilisable en tant que telle et coûte énormément cher à EDF pour le rachat.

J'ose espérer qu'en pleine discussion sur la loi de moralisation de la vie politique (le conseil municipal de St Quentin qui est composé pour un quart de personnes de la famille du maire y compris son épouse qui est la secrétaire de mairie), il n'y ait pas de conflit d'intérêt ou d'enrichissement personnel des membres de ce conseil.

J'espère que toutes ces remarques vont peser dans votre décision et je vous prie de croire, Monsieur Le Préfet, en ma considération la plus respectueuse.

Bernard LEISER
Habitant de Chevroux